

Bulletin d'informations statistiques de la direction générale de l'enseignement et de la recherche

Le devenir des sortants des formations initiales scolaires professionnelles et technologiques de l'enseignement agricole diplômés en 2009

Parmi les 47 387 élèves de la voie scolaire de l'enseignement professionnel et technologique agricole diplômés en 2009, 57,5 % ne sont plus inscrits au sein d'une formation initiale de l'enseignement agricole – hors apprentissage – à la rentrée 2009. 51 % poursuivent toutefois des études, plus souvent par la voie scolaire (34,7 %) que par apprentissage (16,2 %). La fréquence de ces orientations varie selon le niveau et le secteur de formation. Si les bacheliers technologiques sont les plus nombreux à prolonger leurs études, cela concerne également plus de la moitié des sortants de CAPA et de BEPA, dont ceux issus des secteurs de la production et de l'aménagement privilégient l'apprentissage. Les titulaires d'un BTSA de la transformation ou de l'aménagement poursuivent également très majoritairement leurs études, plutôt par la voie scolaire.

66,7 % de ceux qui sont entrés sur le marché du travail occupent un emploi : 74,8 % des jeunes hommes et 60,6 % des jeunes femmes. Cette proportion est plus élevée pour les diplômés du baccalauréat professionnel et du BTA ou pour ceux du BTSA que pour ceux du CAPA et du BEPA. 72 % des emplois des femmes et 51,5 % de ceux des hommes correspondent à un contrat à durée déterminée ou à un contrat aidé. Les emplois de ces jeunes diplômés peuvent prendre différentes formes, non seulement selon leur sexe mais aussi selon le secteur de formation. Ainsi, les bénéficiaires de contrat à durée indéterminée et les travailleurs indépendants sont plus nombreux parmi les hommes sortants du secteur de la production ; la part des emplois aidés est plus notable parmi les sortants des secteurs de la transformation et de l'aménagement.

Les sortants des formations initiales scolaires professionnelles et technologiques de l'enseignement agricole diplômés en 2009.

En 2009, 47 387 élèves en formation initiale scolaire ont obtenu un diplôme professionnel ou technologique de l'enseignement agricole. Parmi eux, 27 237 n'étaient plus inscrits dans un tel cursus à la rentrée 2009, soit 57,5 %. [tableau 1].

La proportion de sortants parmi les diplômés du BTSA est élevée (94 %) car il n'existe quasiment pas d'orientation possible pour eux dans la voie scolaire de l'enseignement agricole. 8 titulaires d'un baccalauréat professionnel (Bac Pro) ou d'un BTA sur 10 sortent de la voie scolaire de l'enseignement agricole. Outre le fait que la finalité de

ces diplômés soit professionnelle, le prolongement des études au sein d'autres systèmes de formation leur est également possible.

A l'inverse, les sortants sont minoritaires parmi les diplômés du BEPA et du CAPA (41,2 %) : la plupart de ces jeunes reste dans l'enseignement agricole, le plus souvent au sein de la même filière professionnelle de formation. Le comportement le plus fréquent des bacheliers technologiques correspondant à la préparation d'un BTSA, seuls 37,5 % sont sortants.

Tableau 1 : Les diplômés sortants de l'enseignement agricole formation initiale (voie scolaire)

Diplôme obtenu en 2009	Nombre de diplômés	Nombre de diplômés sortants	Part des diplômés sortants en % en 2009
BEPA/CAPA	24 481	10 093	41,2
Baccalauréat Professionnel /BTA	11 604	9 317	80,3
Baccalauréat Technologique	4 945	1 853	37,5
BTSA	6 357	5 974	94,0
TOTAL	47 387	27 237	57,5

Les poursuites d'études des sortants diplômés

Dans l'ensemble de la population, plus d'un sortant de formation initiale scolaire professionnelle ou technologique de l'enseignement agricole diplômé en 2009 sur deux poursuit des études (51 %). La préparation d'un nouveau diplôme se fait le plus fréquemment par la voie scolaire hors enseignement agricole (34,7 %). Quand la voie de l'apprentissage est empruntée, l'inscription en centre de formation agricole est privilégiée (10,2 % des sortants, contre 6 % au sein d'un CFA non agricole). **[tableau 2]**

Ces chiffres globaux masquent la variété des orientations prises : selon le niveau et le secteur de formation, l'aspiration à poursuivre des études n'est pas la même. En outre, la voie empruntée dépend largement de l'organisation de l'offre de formation proposée aux diplômés dans chaque filière.

57,6 % de l'ensemble des diplômés sortants 2009 du CAPA et du BEPA poursuivent des études. Cette proportion est plus faible parmi les anciens élèves du secteur du commerce et des services (54,7 %) que parmi ceux issus des secteurs de la production (60,4 %) et de l'aménagement (63,4 %). Ces derniers se distinguent aussi par une orientation plus fréquente dans la voie de l'apprentissage (respectivement 47,5 % et 56,6 %) : ils semblent profiter largement de l'offre de formation des CFA agricoles pour préparer un nouveau diplôme au sein de leur filière de formation. Les diplômés du secteur du commerce et des services prolongent leur formation essentiellement dans la voie scolaire.

La poursuite d'études concerne 39,1 % des diplômés du Bac Pro et du BTA : 26,5 % par la voie scolaire et 12,6% par apprentissage. Ce sont surtout les anciens élèves du secteur du commerce et des services lesquels représentent plus de la moitié des sortants de ce niveau

de formation - qui sont le plus dans cette situation (43,9 %), et presque toujours au sein de la voie scolaire (41,5 %). Ceux issus du secteur de l'aménagement préfèrent l'apprentissage (32,1 %, contre 7,1 % dans la voie scolaire), incités par la possibilité de poursuivre leur parcours de formation en CFA agricole. Quant aux sortants du secteur de la production, ils empruntent également un peu plus souvent la voie de l'apprentissage (19,3 %, contre 12,2 % dans la voie scolaire), mais sont de manière générale moins enclins à prolonger leur formation.

Les titulaires du BTSa sont 49,7 % à poursuivre des études, 43 % par la voie scolaire et 6,7 % par apprentissage. Ce chiffre est moins élevé pour les sortants issus des secteurs de la production et du commerce et des services (43,3 % et 39,2 %) que pour ceux des secteurs de la transformation et de l'aménagement (54,9 % et 59,5 %). Pour préparer un nouveau diplôme, les diplômés du BTSa, quel que soit le secteur de formation, sont nettement plus nombreux à emprunter la voie scolaire. L'apprentissage est néanmoins possible pour une proportion non négligeable des anciens élèves des secteurs de la transformation et de l'aménagement (10 % et 7,8 %).

Près de 8 bacheliers technologiques sur 10 poursuivent des études, privilégiant la voie scolaire 58,6 % : la finalité non professionnalisante de ce diplôme paraît confirmée.

Les hommes et les femmes poursuivent en proportion égale des études (51 %). Les premiers se dirigent un peu plus souvent dans la voie de l'apprentissage (26,5 %) tandis que les seconds empruntent davantage la voie scolaire (42,3 %). Cette distinction résulte en grande partie de l'inégale répartition des élèves dans les secteurs de formation selon le sexe.

Tableau 2 : la poursuite d'études des sortants diplômés 2009 par la voie scolaire au 1^{er} février 2010

Poursuite d'études		Ensemble			Hommes			Femmes		
		Voie scolaire	Apprentissage en CFA agricole	Apprentissage Hors EA	Voie scolaire	Apprentissage en CFA agricole	Apprentissage Hors EA	Voie scolaire	Apprentissage en CFA agricole	Apprentissage Hors EA
Par diplômes	BEPA / CAPA	33,1	15,2	9,4	16,4	33,9	13,9	41,7	5,4	7
	Bac pro / BTA	26,5	8,6	4	11,2	17,5	5,2	37,1	2,4	3,1
	Bac techno	58,6	14,3	6,6	45	22,8	10,6	74,2	4,5	2,1
	BTSA	43	3,3	3,4	42,1	3,2	3,6	44,2	3,5	3,2
Par filières	Production	19	18,3	7,1	16,2	21,4	6,9	24,2	12,7	7,5
	Transformation	46,4	2,8	9	49,2	1,8	13,8	44,5	3,5	5,7
	Commerce et Services	43,7	1	4,4	38,3	0,6	6,2	44,4	1,1	4,1
	Aménagement	26,2	20,7	7,4	21,8	23,6	8,1	43	9,3	5,1
Ensemble		34,7	10,2	6	24,5	18,7	7,8	42,3	4	4,7

L'insertion professionnelle des sortants diplômés

Le taux net d'emploi permet de connaître la part des diplômés 2009 qui exercent une activité professionnelle au 1^{er} février 2010 parmi l'ensemble de ceux qui sont entrés dans la vie active. Les individus en poursuite d'études ou retirés du marché du travail sont exclus de son calcul. Pour l'ensemble des sortants de formation initiale scolaire de l'enseignement agricole diplômés en 2009, il est de 66,7 % mais il varie sensiblement selon le diplôme obtenu, le secteur de formation et le sexe du jeune diplômé. **[tableau 3]**

Le taux net d'emploi des diplômés du CAPA et du BEPA est le moins élevé (54,7 %), alors que celui des sortants du Bac Pro et du BTA et celui des titulaires du BTSa sont proches (72,6 % et 71,9 %). La hiérarchie des diplômes professionnels face à l'emploi semble respectée entre le niveau IV et V de formation, mais pas entre le niveau IV et le niveau III. Ce constat vaut pour tous les secteurs de formation ainsi que les jeunes hommes mais pas les jeunes femmes. Tous niveaux et secteurs de formation confondus, ces dernières apparaissent en situation moins favorable sur le marché du travail que leurs homologues masculins (60,6 % contre 74,8 %).

Parmi les jeunes actifs sortant du secteur de la production, 74,3 % exercent une activité professionnelle, les hommes (80,8 %) plus souvent que les femmes (62,5 %), cet écart se retrouve à tous les niveaux de formation puisque le taux net d'emploi des diplômés du CAPA et du BEPA, qui est globalement de 64 %, varie de 57,6 % pour les femmes à 69,5 % pour les hommes ; celui des diplômés du BAC PRO et du BTA (78 %) de

64,9 % à 83,9 % ; celui des diplômés du BTSa (77,1 %) de 64,6 % à 83,6 %.

La relative faiblesse du taux net d'emploi de l'ensemble des sortants du secteur du commerce et des services (61%) semble indiquer que ceux-ci rencontrent plus de difficultés d'insertion professionnelle que les diplômés des autres secteurs de formation. Ceci paraît être surtout confirmé en ce qui concerne les diplômés du CAPA et du BEPA (50,3 %), un peu moins pour les titulaires du BAC PRO et du BTA (70,1 %) et du BTSa (68,5 %). S'il est difficile de comparer la situation des jeunes hommes et des jeunes femmes tant le public de ce secteur de formation est féminisé, on peut noter que, quel que soit le diplôme obtenu, les premiers sont proportionnellement plus nombreux à travailler (67 %) que les secondes (60,1 %).

Le taux net d'emploi des sortants du secteur de l'aménagement, qui globalement est de 64,9 %, varie également selon le diplôme obtenu, mais moins sensiblement (BEPA et CAPA : 58,9 % ; BAC PRO et BTA : 67,4 % ; BTSa : 65,4 %). Tous niveaux confondus, les jeunes femmes issues de ce secteur semblent particulièrement en difficulté face à l'emploi (45,3 %, contre 69,7 % pour les jeunes hommes).

Enfin, le positionnement des sortants du secteur de la transformation est difficile à évaluer, puisque seuls les diplômés du BTSa ont répondu en nombre suffisamment important : leur taux net d'emploi global atteint 72,4 %, et celui des seuls titulaires du BTSa, 74,1 %.

Tableau 3 : Le taux net d'emploi* des sortants diplômés de l'enseignement agricole en 2009 par la voie scolaire au 1^{er} février 2010.

		Ensemble	Hommes	Femmes
Par diplôme	BEPA/CAPA	52,8	59,8	49,9
	Bac Pro / BTA	70	76,7	64,6
	Bac techno	67,6	ns	ns
	BTSa	69,1	73,9	62,6
Par secteur de formation	Production	70,5	76,6	59,3
	Transformation	69,8	ns	69,7
	Commerce et Services	59,2	65,4	58,2
	Aménagement	63,1	67,3	45,3
Ensemble		64,2	71,8	58,6

*Taux net d'emploi = individus en emploi / (individus en emploi + individus en recherche d'emploi + stagiaires)

Source : Agrosup Dijon / Eduter, 2010

Les statuts d'emploi des sortants diplômés

Parmi les diplômés 2009 sortants de la voie scolaire de l'enseignement agricole qui exercent une activité professionnelle, 30,2 % bénéficient en février 2010 d'un contrat à durée indéterminée (CDI), 48 % d'un contrat à durée déterminée (CDD), 14,9 % d'un contrat aidé et 7,6 % se déclarent travailleur indépendant. **[tableau 4]**

Les emplois des femmes correspondent beaucoup plus souvent à un CDD ou à un contrat aidé que ceux des hommes (72 % contre 51,5 %).

Si la part des bénéficiaires d'aides à l'emploi est remarquable quelle que soit la population considérée, ce

moyen d'entrer dans la vie active concerne davantage les sortants les BTSA du secteur de la transformation (27,5 %), ceux du secteur de l'aménagement (23,6 %, tous niveaux confondus) ou encore ceux des CAPA et BEPA du secteur du commerce et des services (20,6 %). Il prend le plus souvent la forme d'un contrat de professionnalisation (57 %).

Enfin, les travailleurs indépendants se trouvent plus particulièrement parmi les sortants du secteur de la production (19,5 % au niveau du BAC PRO et du BTA, 16 % à celui du BTSA) des hommes pour la plupart.

Tableau 4 : Répartition des statuts d'emplois des sortants diplômés de l'EA (voie scolaire en 2009), au 1^{er} février 2010, en %

		Indépendants et aides familiaux	CDI (dont fonctionnaires)	CDD (dont intérim, engagés)	Contrats aidés	TOTAL
Diplôme	CAPA/BEPA	2,6	31,4	48	18,1	100
	Bac Pro / BTA	9,4	30,8	48,8	11	100
	Bac techno	ns	ns	ns	ns	ns
	BTSA	9,6	27	43,6	19,8	100
Secteur de formation	Production	15,6	39,3	34,5	10,5	100
	Transformation	2,4	9,5	59,5	28,6	100
	Commerce et Services	2	24,6	58,6	14,9	100
	Aménagement	4,5	27,3	44,5	23,6	100
Sexe	Hommes	13,6	34,9	37,6	13,9	100
	Femmes	2,1	25,9	56,1	15,9	100
TOTAL		7,6	30,2	47,3	14,9	100

Source : Agrosup Dijon / Eduter, 2010

LES PROCHAINS NUMEROS

Les résultats aux
examens en 2010.

La population des
apprentis en 2010

Pour en savoir plus
www.portea.fr
www.chlorofil.fr

Source

Méthodologie

En février 2010, tous les établissements d'enseignement agricole publics et privés ont eu la possibilité d'interroger les jeunes qui avaient suivi l'une de leurs formations par la voie scolaire en 2008-2009 et qui n'étaient plus inscrits dans une formation scolaire de l'enseignement agricole à la rentrée 2009.

6 277 jeunes diplômés répartis sur 198 de ces établissements ont été sélectionnés pour constituer un échantillon représentatif des sortants des formations initiales scolaires professionnelles et technologiques de l'enseignement agricole diplômés en 2009, selon les critères suivants : localisation et affiliation de l'établissement, sexe, secteur de formation et diplôme obtenu. 3 343 ont répondu, soit 53,3 %. Cette population de répondants a été redressée selon les critères de l'échantillonnage.

Réalisée 7 mois après la fin de la formation, cette enquête vise à la fois à mesurer le taux de poursuite d'études hors de la voie scolaire de l'enseignement agricole et à quantifier la primo insertion des sortants diplômés qui entrent dans la vie active.